

## GARANTIE DE PRODUIT LIMITÉE DE 25 ANS SUR LES PRODUITS DE CHAUFFAGE DE PLANCHER

nVent garantit toutes les marchandises énumérées ci-dessous contre les défauts de fabrication et l'utilisation de matériaux défectueux lorsque ces produits sont installés, utilisés et entretenus correctement, conformément à leur documentation. Toute documentation concernant l'utilisation et l'installation appropriées se trouve sur notre site Web à [nVent.com/NUHEAT](http://nVent.com/NUHEAT).

De plus, le formulaire d'enregistrement de la garantie en ligne doit être rempli sur [nVent.com/NUHEAT](http://nVent.com/NUHEAT) dans les trente (30) jours après la date d'installation et conservé par le propriétaire de l'immeuble, accompagné d'une copie du rapport de mise en service, de la facture pertinente, et de photographies montrant le(s) produit(s) dans leur intégralité après l'installation, mais avant de couvrir avec le matériau de plancher.

### UNE GARANTIE LIMITÉE DE VINGT-CINQ (25) ANS SUR LE PRODUIT À COMPTER DE LA DATE D'ACHAT EST DISPONIBLE POUR LES PRODUITS SUIVANTS :

Marque	Produits
NUHEAT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NUHEAT Custom Mat</li> <li>• NUHEAT Standard Mat</li> <li>• NUHEAT Mesh</li> <li>• NUHEAT Cable</li> <li>• NUHEAT Membrane</li> </ul>

### UNE GARANTIE LIMITÉE DE TROIS (3) ANS SUR LE PRODUIT À COMPTER DE LA DATE D'ACHAT EST DISPONIBLE POUR LES PRODUITS SUIVANTS :

Marque	Thermostats
NUHEAT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NUHEAT Signature</li> <li>• NUHEAT Element</li> <li>• NUHEAT Home</li> </ul>

Cette garantie de produit limitée n'est valable que pour les produits achetés auprès d'un revendeur NUHEAT agréé et installés aux États-Unis ou au Canada le ou à compter du 1er novembre 2016. Cette garantie de produit limitée ne peut être modifiée que par un instrument écrit, signé par un membre de la direction dûment autorisé de nVent.

#### • Que ferons-nous pour corriger des problèmes?

nVent examinera et confirmera que tout problème de produit prétendu couvert par cette garantie de produit limitée existe réellement et s'est produit dans le cadre d'une utilisation correcte et normale et n'a pas été causé par un accident, une mauvaise utilisation, de la négligence, une modification ou une installation, une opération, un entretien, une réparation ou un test inadéquat, ou toute autre cause en dehors de la responsabilité de nVent en vertu de cette garantie de produit limitée. nVent réparera ces produits ou fournira des produits de remplacement, ou créditera le compte de l'acheteur pour les produits couverts par cette garantie de produit limitée, selon le choix de nVent, à sa seule discrétion.



- **Comment obtiens-t-on du service?**

L'acheteur doit immédiatement aviser nVent, ou son représentant, soit par correspondance écrite, soit par courrier électronique, dans les trente (30) jours après la découverte d'un problème de garantie prétendu. Des informations détaillées sur la réclamation de garantie seront demandées à ce moment, y compris les documents énumérés ci-dessus, et doivent être fournies par l'acheteur. L'acheteur peut alors être invité à retourner les produits, port payé, à l'endroit déterminé par nVent.

- **Qu'est-ce que cette garantie de produit ne couvre pas?**

Les produits soumis à une mauvaise utilisation, de la négligence, une modification, ou une installation, une utilisation, un entretien, une réparation ou un test inadéquat (ou tout autre acte ou omission, non attribuable à nVent) ne sont pas couverts par cette garantie de produit limitée. Les produits obtenus par l'intermédiaire d'un revendeur non autorisé ne sont pas couverts par cette garantie de produit limitée. Cette garantie de produit limitée ne couvre pas non plus les fissures ou les fractures dans les carreaux ou les coulis résultant d'un mouvement structurel ou d'une défaillance structurale, de flèche excessive ou d'autres défaillances du substrat de plancher. nVent ne sera en aucun cas responsable du coût de l'enlèvement ou de l'installation, de la perte ou des dommages à ou la perte de l'utilisation d'installations ou d'autres biens, de la perte de revenus, perte d'utilisation de revenus, de la perte de profits ou de profits anticipés, ou d'autres dommages ou coûts de quelque nature que ce soit, que ce soit de manière directe, indirecte, accessoire, punitive ou immatérielle, et la responsabilité de nVent ne peut dépasser en aucun cas un montant égal au prix de vente. De plus, cette garantie n'est pas transférable.

- **Que doit-on faire pour maintenir la garantie en vigueur?**

Installer, utiliser et entretenir votre système nVent correctement, comme spécifié dans la documentation d'installation nVent l'accompagnant.

- **Comment les lois des états/provinciales s'appliquent-elles à cette garantie?**

LA GARANTIE DE PRODUIT LIMITÉE CI-DESSUS REMPLACE TOUTES LES AUTRES REPRÉSENTATIONS, GARANTIES OU CONDITIONS, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, ET TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ DE LA PART DE NVENT, QUE CE SOIT EN VERTU D'UNE LOI, D'UN CONTRAT, DE RESPONSABILITÉ STRICTE, DE DÉLIT CIVIL OU AUTRE.

Si le produit est un produit de consommation dans la juridiction de l'acheteur, l'acheteur peut avoir des droits légaux additionnels en vertu de la législation nationale/d'état/provinciale applicable régissant la vente des biens de consommation. Les exclusions et/ou limitations ci-dessus sur la garantie peuvent ou peuvent ne pas donc s'appliquer.

## Amérique du Nord

Téléphone : 1.800.778.9276  
Télécopieur : 1.604.529.4404  
res.customercare@nvent.com



[nVent.com/NUHEAT](http://nVent.com/NUHEAT)

Notre puissant portefeuille de marques :

**CADDY ERICO HOFFMAN RAYCHEM SCHROFF TRACER**